Extrait N° 3 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 25 FEVRIER 2005

L'an deux mil cinq, le vingt cinq février, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 16 février 2005 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 20.

Le Maire,

Présents : MM. MONDON René - LESQUELIN Jean Hugues - ABELARD Georges - Mme BAILLIF Line Rose - DENNEMONT Jean Daniel - ESCHYLE Gilles – BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline née BRABANT - Mme SERMANDE Philomène née BANOR - Mme MEZINO Sylvaine Née RIVIERE – Mme MARA Simone née GADO - AARON Jean Marc - Mme MARCHAND Gladys née POTTER – TOUPIN Jean René — Mme LAMOLY Viviane née CRAMPE – Mlle CADAS Virginie - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle née GRONDIN – FRINGUE Mickaël -

Absents : M. HOARAU Alex - Mme CADERBY Armande née PERSEE - FERRERE Eric - RIVIERE Raphaël - Mme GRONDIN Céline – RIVIERE Lucien – Mme GATELLE Benoite - DENNEMONT Nicolas.

Procuration : M. GRONDIN Jules a donné mandat à M. DENNEMONT Michel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 3 / Adoption du Budget Primitif 2005
- Annexe de l'eau potable

Le projet de budget annexe de l'eau potable se présente comme suit :

	Dépenses : 735 328	**Recettes : 735 328**
Fonctionnement	383 023	383 023
Investissement	352 305	352 305

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

La répartition dans les différents chapitres est :

Pour la section de fonctionnement :

En recettes :

Chap. 013 – Atténuation de charges	347
Chap. 70 – Vente d'eau	350 000
Chap. 77 – Produits exceptionnels	32 676

En dépenses :

Chap. 011 – Charges à caractère général	10 522
Chap. 66 – Charges financières	20 370
Chap. 68 – Dotations aux amortissements	132 691
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	219 440

Pour la section d'investissement :

En dépenses :

Chap. 13 – Subventions d'investissement	32 676
Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilées	175 134
Chap. 23 – Immobilisations en cours	144 495

En recettes :

Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilés	174
Chap. 28 – Amortissement des immobilisations	132 691
Chap. 021 – Virement de la section d'exploitation	219 440

Le conseil municipal, après examen du document budgétaire et discussion, délibère et, à l'unanimité :

- décide de voter le budget au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement

- adopte les différents chapitres tels que ci-dessus proposés tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

En conséquence, le Budget Primitif 2005 de l'eau potable est arrêté comme suit en balance générale :

	Dépenses : 735 328	**Recettes : 735 328**
Fonctionnement	383 023	383 023
Investissement	352 305	352 305

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS